

# COMMUNAU D'AMBILLY

CONCOURS 3<sup>E</sup> ÉTAPE DU GRAND PROJET -  
PIÈCES URBAINES A4-A5



## EXPOSITION

DU 29 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE 2018

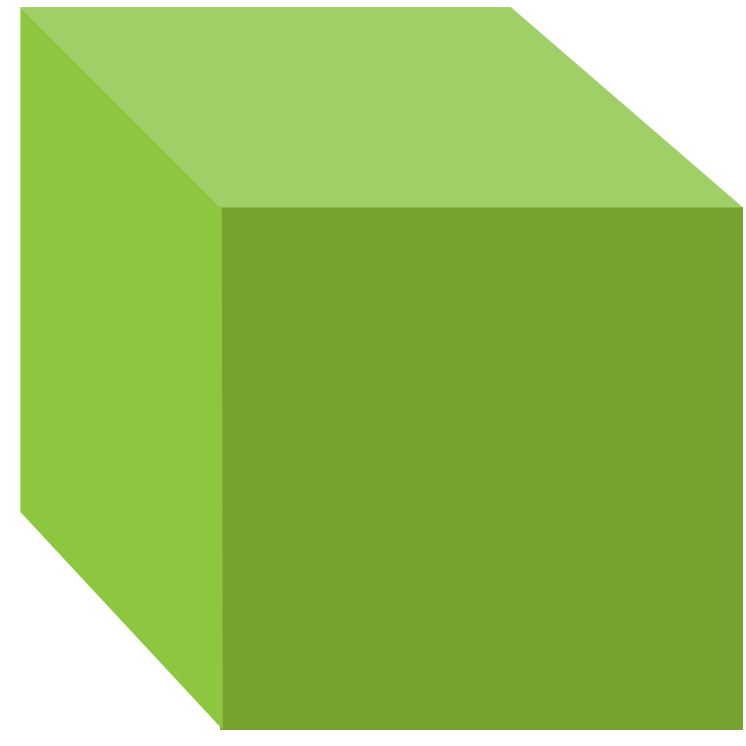
**SALLE DES FÊTES DE THÔNEX**

AVENUE TRONCHET 18, 1226 THÔNEX

Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 16h à 20h

Permanences de l'office de l'urbanisme: les lundis 29 octobre et 5 novembre de 16h à 20h





# LES COMMUNAUX D'AMBILLY

Le grand projet des Communaux d'Ambilly est en cours de construction. Les travaux ont débuté en mai 2018 pour les premiers logements, l'école ainsi que l'ensemble des espaces publics et le maillon routier. Les premiers habitants sont attendus en 2021. Le projet se développera en trois grandes étapes et offrira à terme 2600 logements parfaitement desservis par les transports publics.

L'exposition présente les résultats du concours de la troisième et dernière étape.



Allée centrale



Esplanade de la pièce A2



Cours champêtre

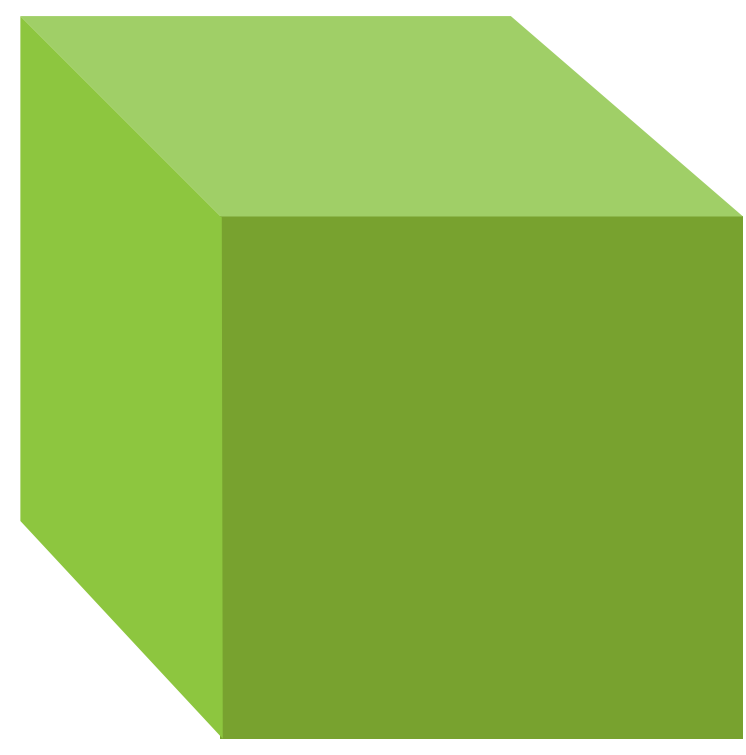
## LE PROJET EN BREF

- un développement en 3 étapes
- des coopératives associées aux étapes 2 et 3
- environ 2600 nouveaux logements au total, soit 5800 habitants et 1800 emplois
- 3 lignes de bus, dont une 100 % électrique
- un maillon routier pour la desserte du quartier, livré avant l'arrivée des premiers habitants
- 50 % d'espaces verts
- De nombreux espaces publics : une allée centrale multimodale, des cours champêtres, des parcs
- Une nouvelle école avec trois salles de gym et des terrains de sport
- Des équipements publics : crèche, maison de quartier, centre de voirie, etc.
- Des commerces et services de proximité
- Des locaux associatifs

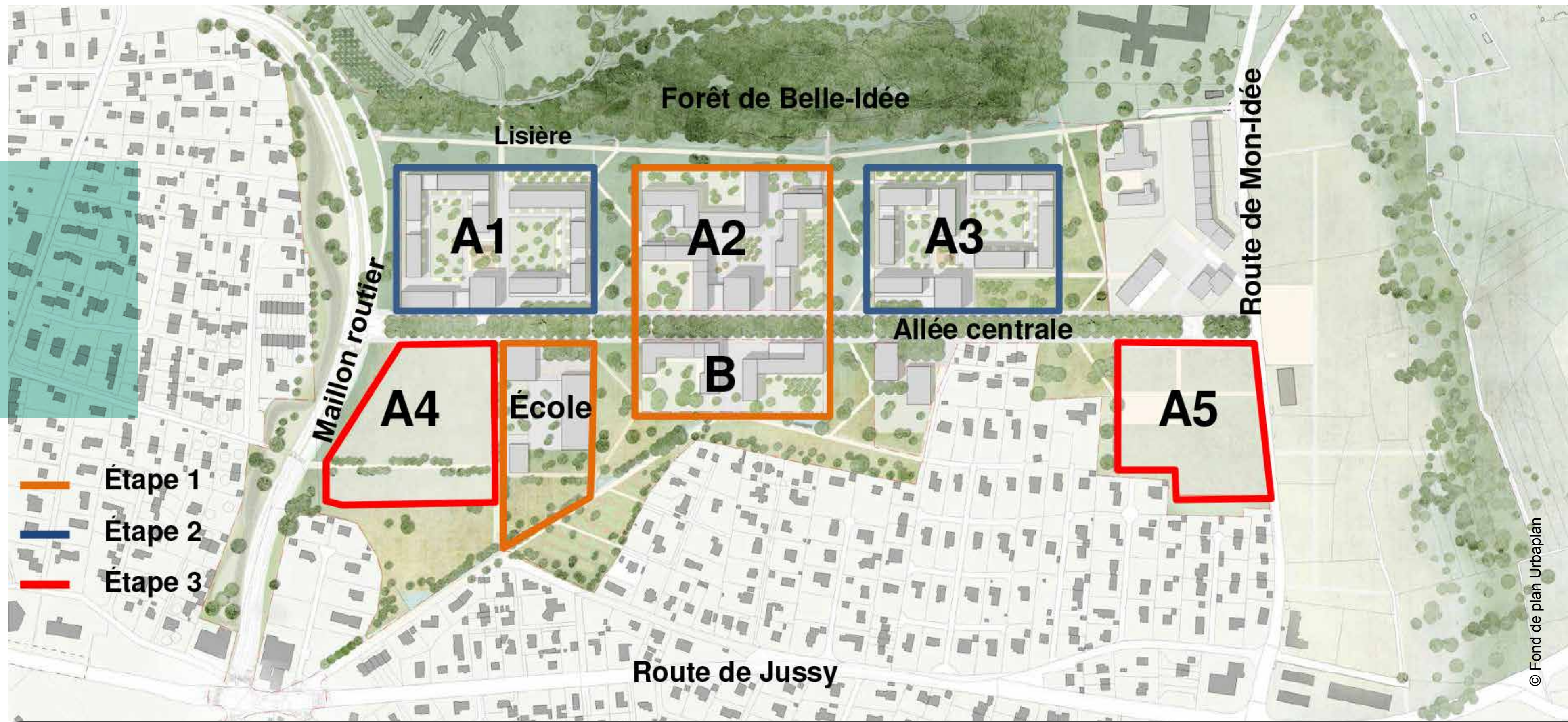
## DATES-CLÉS

- 2003 : le Grand Conseil valide l'urbanisation du secteur
- 2005 : plan de réservation du maillon routier MICA par le Grand Conseil
- 2008 : la modification de zones est votée par le Grand Conseil
- 2008 : plan directeur de quartier adopté par la commune et le Conseil d'Etat
- 2011 : plan localisé de quartier de la 1<sup>e</sup> étape adopté par le Conseil d'Etat
- 2015 : dépôt des autorisations de construire du maillon routier
- 2018 : début des travaux du maillon routier, des espaces publics du quartier et des premiers logements





# LES 3 ÉTAPES DU NOUVEAU QUARTIER



## 1<sup>È</sup> ÉTAPE HORIZON 2020-2021

- Mise en service d'une nouvelle voie cantonale en 2020: un maillon routier reliant le carrefour de Bel-Air à la route de Jussy
- 670 logements sur les pièces urbaines A2 + B réalisés par les promoteurs C2I-Batima et livrés dès 2021
- Un groupe scolaire communal de 16 classes avec trois salles de gymnastique
- Réalisation de l'ensemble des espaces publics du quartier: cheminements, espaces verts et une allée centrale traversant le futur quartier
- Aménagement des carrefours sur les routes cantonales de Jussy et Mon-Idée pour faciliter le trafic des transports publics



Chantier de la 1<sup>ère</sup> étape: logements et espaces publics

## 2<sup>È</sup> ÉTAPE HORIZON 2023

- Environ 1000 logements sur les pièces urbaines A1 + A3
- Les maîtres d'ouvrage - CPEG, coopératives, commune et promoteurs C2I-Batima - sont associés dans le processus de développement
- Équipements publics à l'étude: centre de voirie, crèche, maison de quartier, ...



Allée centrale et pièce A2

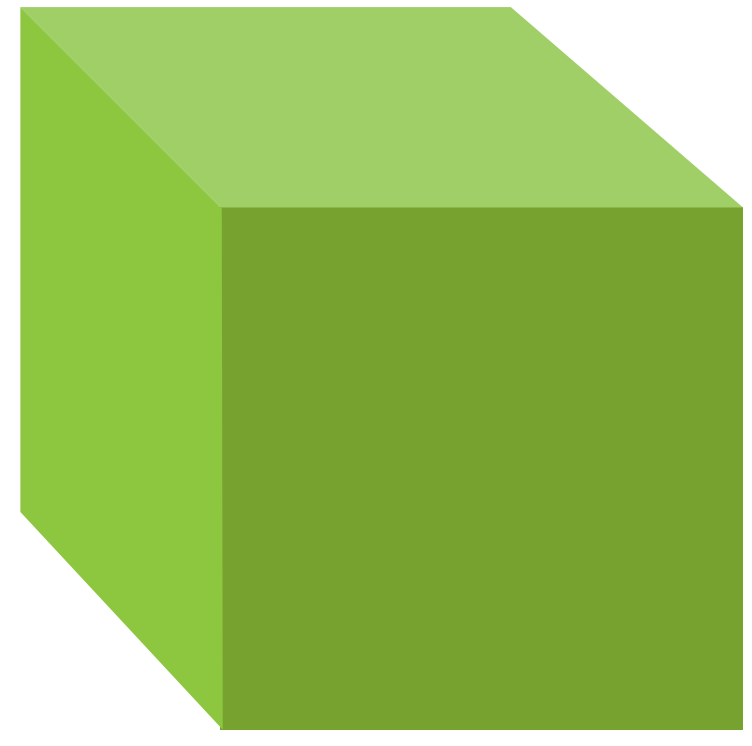
## 3<sup>È</sup> ÉTAPE HORIZON 2024

- Environ 1000 logements sur les pièces urbaines A4 + A5
- 95% des terrains sont propriété de l'Etat, dont une grande partie a été attribuée à des coopératives et à la Fondation Emma Kammacher. La commune est propriétaire du reste des droits à bâtir sur la pièce A5.
- Les projets lauréats du concours d'architecture 3<sup>ème</sup> étape permettront de définir les contours précis des pièces urbaines.



Pièce A2 depuis le parc de la lisière





# LES LAURÉATS

Le concours d'architecture a fait l'objet d'une procédure ouverte à deux degrés concernant les pièces urbaines A4 et A5.

39 candidats ont pris part à la démarche en proposant des projets aux idées innovantes.

L'Etat a souhaité impliquer les différents maîtres d'ouvrages dès la rédaction du cahier des charges et dans le Jury du concours.

## **1<sup>ER</sup> RANG - 1<sup>ER</sup> PRIX - CASE STUDY HOUSES GROUP8 SARL - PIÈCE A5**

Le projet propose des règles simples et structurantes, tout en offrant une grande richesse et liberté de composition, afin qu'il s'adapte au mieux à son environnement – vues sur le paysage, rapport au mail central et aux constructions existantes, ensoleillement, nuisances sonores. Le projet a convaincu le jury pour son raccord au mail central et son intégration finement réglée.



Le coeur du quartier

## **2<sup>E</sup> RANG – 2<sup>E</sup> PRIX – CÔTÉ RUE CÔTÉ JARDIN CCHE LAUSANNE SA - PIÈCE A4**

Le projet propose un dispositif intéressant pour assurer l'intégration de la pièce urbaine A4 au mail et aux espaces publics des Communaux d'Ambilly. Le jury a salué l'articulation avec le mail et l'école et la proposition d'un lieu culturel qui apporte une réelle plus-value à l'ensemble du quartier. L'offre d'un marché couvert et d'un cinéma le long du mail, en lien avec l'école assure une animation et une diversité d'espaces publics.



Perspective sur les lopins